



ÇOKANLAMLILIK VE DEĞİŞTİRİM ÜZERİNE ANLAMBİLİMSEL BİR ÇALIŞMA: FRANSIZCADA ALGILAMA EYLEMLERİ*

Fulya BOYRAZ**

ÖZET

Bu çalışmada, *algılamanın* dilsel ifadesi olan sözcükler, bir olgu olan “algı”dan ayrılmış ve sadece sözcük türü olarak “algılama eylemleri” araştırma konusu yapılmıştır. Anlamsal içeriği, *kokmak*, *parıldamak*, *çatırdamak* gibi algılananın algıya neden olan özelliklerini ifade eden eylemlerin, algılama eyleminin gerçekleşimini ifade eden eylemlerden (*görmek*, *duymak* gibi) ve algılamaya yöneltilen bilinçli eylemlerden (*bakmak*, *dinlemek*, *dokunmak* gibi) ayrı tutulması gerekir. Bu çalışmada, yukarıda sözü edilen eylemlerden ilk grubu oluşturanlar inceleme dışında tutulmuş ve algıya yönelik bilinçli ve istemli algı ifade eden eylemlerle, bu eylemlerin bir sonucu olarak ortaya çıkan algılama ya da algılayamama durumunu ifade eden eylemler söz konusu edilmiştir. Çalışmamızda Fransızca’daki algılama eylemleri, özellikle çokanlamlı yapıları nedeniyle ortaya koydukları sorunlar çerçevesinde anlambilimsel açıdan ve söylemsel boyuttaki ifade zenginlikleri nedeniyle söylemsel açıdan ele alınmıştır.

Değiştirim anlamdaş ya da yakın anlamlı sözcükler arasında birbirinin yerine geçme durumu olarak tanımlanabilir ve değiştirim yapılabilmesi için sözcüde (énoncé) ya da tümcede (phrase) anlamsal ve söylemsel değerin korunması ön koşuldur. Fransızcanın algılama eylemleri (*toucher*, *regarder*, *voir*, *écouter*, *entendre*, *sentir*) çokanlamlı yapıya sahip olmalarına rağmen söylem içerisinde ve bağlam değerlendirildiğinde anlamları kesinleşmekte ve *değiştirim* (commutation) söz konusu bağlamın izin verdiği ölçüde, gerçekleşebilmektedir. Oysa ki bu sözcükler duyusal algı değil de zihinsel algı sürecinin sonucu olan “anlamak” sözcüğünün yerine geçtikleri zaman dilsel ve söylemsel sorunlar ortaya çıkmakta, *değiştirim* seçenekleri daralmakta ve özellikle Fransızcanın yabancı dil olarak öğretiminde söylemsel değeri açıklamak daha zor hale gelmektedir.

Anahtar Kelimeler: Algılama eylemleri, çokanlamlılık, değiştirim.

* Bu makale Prof. Dr. A. Kiran yönetiminde hazırlanan ve 2008 yılında savunulan *Une Étude Sémantique sur les Verbes de Perception et leurs Emplois dans l’Enseignement du Français Langue Étrangère* başlıklı Yüksek Lisans Tezinden hareketle hazırlanmıştır.

Bu makale Crosscheck sistemi tarafından taranmış ve bu sistem sonuçlarına göre orijinal bir makale olduğu tespit edilmiştir.

** Arş. Gör. Hacettepe Üni. Eğitim Fak. Yabancı Diller Eğitimi Böl. Fransız Dili Eğitimi Ana Bilim Dalı, El-mek: fulyay@hacettepe.edu.tr

UNE ÉTUDE SÉMANTIQUE SUR LA POLYSÉMIE ET LA COMMUTATION : LE CAS DES VERBES DE PERCEPTION EN FRANÇAIS

RÉSUMÉ

Dans ce travail, nous avons distingué l'expression linguistique de la *perception* d'une phénoménologie de la *perception* et nous n'avons étudié que les "verbes de perception". Il faut noter justement ici que les verbes dont le contenu sémantique désigne le perceptible (comme puer, lire...) sont très différents des verbes qui imposent l'achèvement de la perception (*voir, entendre...*) et des verbes dont la signification implique une intention précise (*regarder, toucher, écouter...*). Dans ce cadre, ces premiers sont écartés de cette étude. Cet article vise à aborder les problèmes engendrés par la polysémie et la commutation. Nous avons suivi une démarche sémantique et discursive en vue d'observer les acceptions de ces verbes et d'exposer les sous-catégories en tenant compte de la richesse d'expression que fournissent ces verbes.

Il est possible de définir la *commutation* comme fait de substitution d'un mot par un autre lorsqu'ils sont polysémiques ou lorsqu'ils renvoient à la même zone de signification. Bien que les verbes de perception en français soient polysémiques, il n'est pas difficile de relever le sens discursif en tenant compte du contexte et la commutation peut se faire selon les possibilités du contexte. Toutefois, il y a des cas où ces verbes sont employés pour désigner plutôt le résultat d'une activité intellectuelle et ils recouvrent dans ce cadre, la signification du verbe "comprendre". Le fait qui ne permet pas toujours une commutation entre ces verbes et qui pose certains problèmes didactiques, surtout pour expliquer le sens linguistique et la valeur discursive dans l'enseignement du français langue étrangère.

Mots Clés : Verbes de perception, polysémie, commutation.

1. Introduction

Notre présent travail s'inscrit sur les catégories sémantiques de certains verbes de perception en français, en appuyant principalement sur la réflexion de Franckel et Lebaud (1990).

Depuis des siècles, l'homme cherche à comprendre le concept de *sens*. Pendant l'Antiquité, de nombreuses approches s'en sont occupées. Elles ont été produites à la suite des réflexions de grands philosophes de l'Antiquité et du Moyen Âge qui considéraient la langue seulement comme moyen d'expression pour maintenir leur discours philosophique. Vers la fin du XIXe siècle, les chercheurs ont continué à discuter sur ce concept, par intérêt purement linguistique. Il est assez complexe d'identifier le sens, car actuellement, les différentes disciplines linguistiques s'y intéressent de manière à imposer leurs propres points de vue épistémologiques.

Dans ce travail, à travers les exemples, seront abordées les sous-catégorisations sémantiques de certains verbes de perception polysémiques qui posent des problèmes linguistique, didactique (surtout quand il s'agit de la langue étrangère) et interprétatif. A titre d'exemple, prenons les verbes "regarder" et "toucher" : « Je préfère une pièce qui regarde la mer » et « cette affaire ne te regarde point » ; « Ma sœur ne touche pas le salaire de mon père » et « je ne veux pas toucher à

Turkish Studies

International Periodical For the Languages, Literature and History of Turkish or Turkic
Volume 8/8 Summer 2013



son confort ».

Une autre observation concernant la polysémie est le fait que la plupart des verbes polysémiques comportent dans leur sémantisme des sèmes communs avec d'autres verbes polysémiques qui partagent la même zone de signification. Ce qui permet parfois (si l'on ne tient pas compte des valeurs actantielles et aspectuelles) une *commutation* entre ces verbes. Ayant observé ce caractère des verbes de perception en français (désormais vdp), qui ne se présente pas dans chaque catégorie des verbes, nous avons décidé d'analyser particulièrement les verbes couples « voir-entendre » (qui sont commutables lorsqu'il s'agit du sème commun : *comprendre*), et les verbes couples « voir-regarder », « écouter-entendre » qui renvoient au même domaine de signification. Ces verbes se reconstituent dans chaque énoncé et connaissent plusieurs figurations sémantiques du type restrictif dans les textes / discours. La question est, ici, de savoir si ces verbes sont suffisamment illustrés dans les études linguistiques de manière à présenter leurs emplois variés. Il est possible de voir fréquemment les exemples grammaticaux des propositions subordonnées à l'infinitif pour les objectifs « simplement syntaxiques », du type : *je vois Pierre pleurer* ; ou bien « morphologiques », du type : *je l'ai entendu crier*. Ayant examiné les exemples qui sont loin d'exposer les relations sémantico-syntaxiques qui régissent les prédicats à vdp, nous avons également décidé d'aborder les questions sémantiques de ce point de vue et de souligner l'importance du fait. En faisant une telle étude, notre visée ultime est de voir la variation des contextes qui permettent une commutation. Cette diversité peut être illustrée dans les exemples suivants :

Expressions Synonyme contextuel

- (1ⁱ) Il touche sa paye le 14 du mois. → recevoir
 (1ⁱⁱ) Nowitzki est touché à la cheville → se blesser
 (2ⁱ) Maintenant, tu sais écouter tes parents. → obéir
 (2ⁱⁱ) Que Dieu nous écoute. → exaucer
 (3ⁱ) Il y a une chambre qui regarde le jardin. → s'ouvrir
 (3ⁱⁱ) Cette question regarde la police. → concerner
 (4ⁱ) Je suis curieux de voir qui va le remplacer. → savoir
 (4ⁱⁱ) Beaucoup de gens ne voient pas la réalité telle qu'elle est. → concevoir, considérer

2. Perception - sens - signification

Issu du mot latin *percipere*, de “*per capere*” (qui désigne “prendre à travers”), le mot « perception » est largement polysémique et s'emploie dans une vaste extension terminologique. Par ailleurs, l'usage familier du verbe dérivé de ce mot, « percevoir » désigne / éprouver /, / connaître /, / comprendre /, / s'emparer de /, / se saisir de /, / recevoir /, / recueillir /, / prendre sur soi /.

L'homme prend conscience du monde dont il acquiert les expériences, par l'intermédiaire de sa langue et les possibilités d'expression qu'offre cette langue. En effet, c'est dans sa langue première qu'il construit sa manière d'apercevoir, d'exprimer et de croire. Dans le langage humain, tout naît des significations. Autrement dit, nous pouvons considérer la langue comme une opération de signification qui permet de représenter les faits du monde dans un système particulier de signes.

Selon Tutescu (1979 : 60), « la signification dépasse le cadre du signe linguistique, de l'explicite, pour se faire aussi au niveau implicite du langage ». Autrement dit, la signification est en quelque sorte « le sens situationnel ». Rastier (2006) s'oppose à cette hiérarchie en soulignant

Turkish Studies

International Periodical For the Languages, Literature and History of Turkish or Turkic
 Volume 8/8 Summer 2013



que la sémantique différentielle ébranle ainsi la conception classique et modifie le rapport entre signification et sens. « La signification ne serait plus un type diversement déformé dans ses occurrences qui constituent les sens : elle se résume alors à un artefact de l'ontologie, appuyée sur la lexicographie, alors même que les sens varient sans limite » (Rastier, 2006). Pour lui, c'est la signification qui est sous le contrôle du sens, et la signification lexicale demeure toujours dépendant du sens textuel. C'est la raison pour laquelle nous pouvons discuter le sens du discours et/ou du texte, mais pas exactement la signification du texte.

3. Problèmes sémantiques

3.1. Commutation entre *entendre-écouter*

Dans les paragraphes suivants, figureront les emplois polysémiques des verbes *écouter*, *entendre*, *regarder* et *voir*. Nous avons donné la priorité à observer la possibilité d'une commutation entre les verbes *regarder et voir*, ainsi qu'entre les verbes *entendre-écouter*. Tout d'abord, il nous faut établir une liste¹ des acceptions que recouvrent ces verbes :

Écouter:

1. / s'appliquer à entendre/→ s'adonneravec sérieux, se concentrer pour entendre.
 - (5) Je veux écouter les informations à la radio, si tu me permets.
2. / prêter une oreille attentive, diriger son attention vers /
 - (6) Bon, maintenant, je suis prêt à vous écouter.
3. / s'adonner à entendre, pour le plaisir /
 - (7) Je n'écoute plus la musique classique.
4. / suivre des conseils /
 - (8) Il n'écoute guère son médecin.
5. / obéir /
 - (9) Odile n'écoute plus ses parents en leur disant qu'elle a déjà 17 ans.
- 6.1. / exaucer, écouter favorablement /
 - (10) Que le Ciel vous écoute.
 - (11) Je te prie, tu dois m'écouter cette fois-ci...
7. / fonction phatique du langage pour attirer l'attention de son allocutaire (écoute !) /
 - (12) Écoute, il m'a dit qu'il n'était pas là hier. Ça te dit... ?

Entendre:

- 1.1. / avoir l'intention, le dessein de /, 1.2. / exiger, prétendre /
 - (13) J'entends vous quitter dès demain.
 - (14) J'entends qu'on m'obéisse.
- 2.1. / saisir par l'esprit /, 2.2./ percevoir par l'intelligence /, 2.3./ saisir par l'ouïe /

¹ Cette liste a été constituée à partir des définitions du dictionnaire *Petit Robert 2007*.

- (15) Entends ma chère, entends la douce nuit qui marche (Beaumarchais)
- (16) Dans le silence et la solitude, on n'entend plus que l'essentiel (Camille Belguise, *Echos du silence*)
- (17) Je chante faux, mais j'entends juste (Jean de la Lune).
3. / accepter d'écouter, écouter en tant qu'auditeur volontaire /
- (18) J'ai demandé si l'assemblée voulait en entendre la lecture.
4. / prêter une oreille attentive, écouter avec attention /
- (19) Mais non, tu ne veux pas m'entendre !
- 5.1. / écouter favorablement, exaucer /
- (20) Dieu a entendu nos prières.
- 6.1. / admettre, recevoir /, 6.2. / reconnaître /
- (21) j'entends bien ces raisons, mais cela ne garantit pas ce que vous m'avez demandé.
- (22) j'entends que ce n'était pas ta faute.
- 7.1. / interpréter /, 7.2. / connaître bien /
- (23) Moi, je n'y entends point de mal (Molière).
- (24) J'entends bien la politique.
8. / comprendre /
- (25) Elle n'entend rien à la peinture postmoderne.
9. / vouloir dire /
- (26) Par jazz, j'entends le vrai jazz, celui des années 30.
- Regarder :
1. / s'appliquer à voir/→ s'adonner avec sérieux, se concentrer pour voir.
- (27) Tu dois regarder de près, si tu veux voir les détails.
2. / contempler /
- (28) Je suis montée jusqu'au quatorzième étage pour regarder la beauté de cette ville.
- 3.1. / considérer (avec attention) /, 3.2. / tenir compte de /
- (29) Le plan budgétaire ? Il faut y regarder à deux fois avant de le présenter au conseil.
- (30) Il ne regarde que son intérêt.
- 4.1. / inspecter /, 4.2. / observer /, 4.3. / examiner /
- (31) La police a voulu regarder son album de lycée pour vérifier son discours.
- (32) Prof. Lacroix a regardé l'animal et a rédigé de nouveau son rapport.
- (33) Le juge d'instruction n'a pas encore rapporté la plaidoirie qu'il regardait depuis une semaine.

Turkish Studies

International Periodical For the Languages, Literature and History of Turkish or Turkic
Volume 8/8 Summer 2013



5. / scruter /

(34) J'ai regardé longtemps son visage tranquille pour deviner ce qui s'est passé.

6. / consulter /

(35) N'hésite pas à regarder les mots dans le dictionnaire.

7. / chercher /

(36) Je l'ai regardé partout, mais je n'en ai pas trouvé même une trace.

8. / envisager /

(37) On doit parfois regarder le péril en face pour estimer son effet.

9. / estimer, juger /

(38) Comment pouvez-vous regarder comme un honneur de rester indifférent de cette façon.

10.1. / concerner, intéresser /, 10.2. / toucher /

(39) Qui parle des choses qui ne le regardent point entend ce qui ne lui plaît pas. (*Les Mille et Une Nuits*)

(40) Dans cette affaire, il n'y a rien qui te regarde ; ne t'inquiète pas !

11. / s'appliquer à vérifier, à contrôler /

(41) N'oublie pas de regarder le niveau d'huile de la voiture, avant qu'on parte.

Voir :

1.1. / percevoir par le sens de la vue /, 1.2. / distinguer /

(42) Le brouillard nous empêchait de voir la ferme de Mme Thoubet.

(43) Je n'arrive pas à voir les cordes jaunes parmi ces trucs.

2.1. / embrasser, saisir par l'esprit /, 2.2. / percevoir par l'intelligence /, 2.3. / discerner /

(44) Ayant regardé la chambre abandonnée, il a vu qu'elle l'avait quitté.

(45) Heureusement, elle a vu sa vraie intention avant de perdre son tout.

(46) La géométrie est une discipline qui exige de voir les détails les plus fins.

3. / apercevoir, remarquer /

(47) Soudain, nous avons vu que le mouton ne bougeait pas.

4.1. / regarder (attentivement) /, 4.2. / observer /

(48) Voyez la carte, et essayez d'y trouver les repères essentiels.

(49) Je vous appelle tous à voir les résultats du test de résistance.

5. / fréquenter, visiter /

(50) Tous les dimanches, elle voyait sa tante qui habitait à la campagne.

6. / découvrir /

(51) Quand Colomb a découvert l'Amérique au XVe siècle, il était le premier européen qui a vu les cacaotiers.

Turkish Studies

International Periodical For the Languages, Literature and History of Turkish or Turkic
Volume 8/8 Summer 2013



7.1. / imaginer, songer /, 7.2. / éprouver /

(52) Depuis le jour où elle m'a quitté, je ne la vois que dans mes rêves.

(53) J'ai vu une certaine inquiétude dans ses comportements.

8.1. / assister à, témoigner /, 8.2. / être le spectateur /

(54) J'ai vu toute la scène et j'ai ressenti une douleur indéfinissable.

(55) J'aurais du plaisir à voir votre performance en scène.

9. / entrevoir, ne voir qu'imparfaitement /

(56) Je l'ai à peine vue dans la rue obscure.

10.1. / recevoir, admettre /, 10.2. / considérer, estimer /, 10.3. / concevoir /

(57) Je vois bien les facteurs qui vous incitent à agir de cette manière.

(58) Moi, je vois un peu de lâcheté dans cette attitude.

(4ⁱⁱ) Beaucoup de gens ne voient pas la réalité telle qu'elle est.

11.1. / comprendre /, 11.2. / connaître /

(59) J'ai vu à son air que Marie s'est disputée avec son fils.

(60) Cette salle historique du palais a vu plusieurs fêtes de mariage du royaume hollandais.

12. / consulter /

(61) Je crois que tu dois voir un dentiste tout de suite.

13. / rencontrer, se retrouver /

(62) Ahh...! Corinne, c'est toi ? Combien de temps que nous ne nous voyons pas ...

14. / examiner /

(63) Elle affirme qu'elle l'a vu courir.

15. / trouver, rencontrer /

(64) Voici une lampe victorienne comme on en voit dans les cuisines urbaines.

Il reste toujours à noter que la signification de ces verbes n'est pas limitée par les sèmes cités ; par l'effet du contexte et de la situation de communication, ces verbes peuvent renvoyer à divers procès. D'autre part, même si cette liste permet de saisir les problèmes sémantiques relevant de la polysémie, elle demeure insuffisante pour l'analyse du sens grammatical et du sens énonciatif. Ainsi, l'un des sèmes communs des verbes « voir » et « entendre » est / comprendre / ; toutefois, cette acception ne permet pas toujours une commutation entre ces verbes : ² "je vois ce que tu veux dire", mais non "*je vois ce que tu dis", ou encore, "j'entends ce que tu fais", mais non "*j'entends ce que tu peux faire"... Alors qu'un énoncé comme : "Avec la peinture, j'entends la vraie peinture" est bien acceptable ; un énoncé comme "*je n'entends rien d'intéressant dans la peinture moderne" est aberrant dans la plupart des contextes.

Dans ce cadre, soit la séquence suivante :

² Ces exemples sont empruntés à J.-J. Franckel et D. Lebaud (1990).

(65) J'entends un oiseau qui chante.

Il est nécessaire de souligner « l'une des particularités du verbe *entendre* qui permet l'insertion de cette séquence dans deux types de contextes :

- l'une est celui où *entendre* renvoie directement à la perception auditive d'un bruit (constitué par *oiseau qui chante*). L'énoncé signifie que le sujet du verbe *entendre* devient le « site » (localisateur) d'un événement perceptif par lequel se construit du perceptible que ce sujet qualifie d'*oiseau qui chante*. Un tel contexte tend à associer l'énoncé à une valeur incohative » (Franckel et Lebaud, 1990 : 19).

- Une autre contextualisation de cette séquence peut manifester un énoncé du type : (66) « *Par oiseau, j'entends un oiseau qui chante, pas une de ces insupportables perruches pailleuses* » (Culioli cité dans Franckel et Lebaud, 1990 : 207).

« L'oiseau » fait donc ici une double construction : en tant que complément du verbe *entendre*, et en tant qu'élément qualifié par le sujet du verbe de perception. Cette qualification est nommée le « centrage ». Lorsqu'il y a du centrage, il ne s'agit plus de valeur incohative car le *centrage* résulte de la *localisation* faite par le contexte. Il ne s'agit plus « d'un oiseau qui chante », mais « d'un oiseau chanteur » (*ibid.*).

Il faut noter que cette distinction (qui semble plutôt logique) constitue la démarche préliminaire dans les analyses de Franckel et Lebaud, qui préciseront plus tard trois principaux contenus sémantiques du verbe *entendre*. À partir de leur réflexion, nous pouvons classer les séquences suivantes selon les trois catégories sémantiques de ce verbe : *comprendre*, *audire* et *intendere* (*ibid.*).

(67) J'entends ce que tu veux dire : « *comprendre* »

(68a) J'ai entendu jouer du piano : « *audire* »

(68b) Il a entendu jouer du piano : « *audire* »

(69) J'entends jouer du piano quand cela me plaît : « *intendere* »

Il faut toujours noter que les énoncés à prédicat à vdp comportent différents aspects de la subjectivité et renvoient au discours indirect libre lorsque le *localisateur* de la perception (autrement dit, le sujet du verbe de perception), n'est pas celui de l'énoncé. Cette particularité de ces vdp implique dans le discours, d'adopter le point de vue d'autrui. Ce caractère des peut être observé à partir des exemples 68a, 68b. Dans (68 b) « Il a entendu jouer du piano » le localisateur de la perception n'est pas celui de l'énoncé et cela implique un discours représenté.

3.2. Entendre – écouter

3.2.1. Commutation : présence ou absence de visée

Le verbe *entendre*, « qui échappe à toute visée dans toutes ses acceptions (*audire*, *comprendre*, *intendere*) » (*ibid.*) manifeste son sujet de manière qu'il soit hors de l'agentivité. Les textes suivants mettent en évidence cette caractéristique :

(70) *Nous avons entendu passer les gardiens du cimetière qui hâtaient les retardataires. Bientôt il n'y a plus eu que le bruit de la respiration des morts. Alors j'ai retiré ma main de la bouche de la*

jeune fille. (Nothomb, *Cosmétique de l'ennemi*)³

(71) *Je bénissais, pour une fois, l'isolement de la pièce à l'abri des regards et à l'abri de l'air. Cet espace clos donnait du sacré à notre intimité. Nous étions seuls pour entendre votre cœur cru me dire alors combien il était fou d'amour...* (Nothomb, *Les Combustibles*)

L'exemple (71) met au jour, de manière plus renforcée, les marqueurs linguistiques, si bien que cet emploi du verbe *entendre* peut être considéré comme représentation d'une certaine visée. Cependant, le sujet de la perception (qui est presque effacé dans l'énoncé) n'étant pas l'agent-acteur, nous nous permettons d'y voir plutôt une intention précise et une lecture intérieure.

3.2.2. Audire

Audire est probablement la catégorie la plus utilisée du verbe *entendre*. Il se manifeste par plusieurs figurations à partir des marqueurs dans son co-texte :

- entendre + un perceptible sonore : (72) Il faut que tu entendes la nouvelle chanson de Kaas.
- entendre sans compléments : (73) Les femmesaiment ce qu'ellesentendent, les hommes ce qu'ils voient
- entendre + dans (l'oreille) : (74) Pourquoi je n'entends rien dans l'oreille gauche ?
- entendre + infinitif : (75) J'ai entendu Odile ronfler toute la nuit.
- entendre + parler : (76) Avez-vous déjà entendu parler d'un cas pareil, dans votre métier ?

3.2.3. Intendere

La sous-catégorie « *intendere* » ne permet aucune commutation avec le verbe *écouter*. Cet emploi du verbe *entendre* se caractérise principalement par deux figurations linguistiques :

Entendre + subjonctif

Entendre + infinitif (l'essentiel sémantique doit être « désir » et/ou « intention »)

(77) J'entends qu'on m'obéisse.

(78) J'entends te quitter dès demain.

3.2.4. Comprehendere

C'est à partir de cet emploi du verbe *entendre* qu'il est possible de commuter ce verbe avec le verbe *voir* mais non pas avec le verbe *écouter*. Ici, nous voudrions souligner que l'emploi *comprehendere* constitue la partie la plus large du verbe *entendre*. La confusion d'interprétation entre ces deux emplois est supprimée grâce au contexte qui les recouvre. Citons un exemple emprunté à Franckel et Lebaud (1990 : 61) :

(79) Tu as bien entendu ce que je t'ai dit ?

(80) Attention ! Tu as bien entendu ce que je t'ai dit, hein !!

3.2.5. Forme passive vs valeur passive (effacement de l'agentivité)

³Les exemples tirés des extraits littéraires sont soulignés en italique.

La passivation n'est pas seulement une modalisation de la structure formelle. Elle consiste également en une opération qui modifie nettement l'agentivité du sujet. Il existe certains verbes (comme le verbe *entendre*) dont le procès interne engendre la passivation de son sujet et enlève le caractère agentif :

(81) *Notre époque ne fait plus de musique. Elle camoufle par du bruit la solitude des hommes en leur donnant à entendre ce qu'elle croit être de la musique* (Jacques Attali)

Comme nous l'avons déjà précisé, la commutation avec le verbe *écouter* est possible, lorsque le perceptible est un réacteur sonore (comme musique, chanson). Signalons ici que même si la commutation entre ces verbes n'entraîne aucun changement du sens, elle n'est pas toujours préférée ; surtout quand il s'agit d'une focalisation sur l'agentivité du procès.

3.2.6. Valeurs engendrées par la modalisation

Jusqu'ici, nous avons plutôt étudié le verbe *entendre* qui se manifeste par l'absence de visée, d'agentivité et d'aspect duratif (progressif) qui lui donne une valeur perfective. À partir de ces caractéristiques qui s'opposent nettement à celles du verbe *écouter*, nous comptons d'abord comparer ces deux verbes en fonction des valeurs engendrées par la modalisation linguistique. À cet égard, nous départageons les valeurs engendrées par les semi-auxiliaires « aller », « vouloir », « pouvoir » et par les adverbes « bien » et « très ». Pour démontrer les valeurs engendrées par la modalisation, prenons la séquence suivante :

(82) Hé, les gars, moins de bruit ; on va nous entendre !

Dans cet exemple, nous sommes confrontée à une valeur passive qui n'est pas créée par le contenu sémantique du verbe *entendre* qui impose l'effacement de l'agentivité, mais par la prise de position de l'énonciateur envers son énoncé. L'énonciateur, se situant au statut du I (objet perceptible, le perçu) dans ce contexte, donne l'impression de vouloir susciter l'agentivité chez le sujet de perception. Une modalisation due à la forme passive serait incapable de donner cette valeur sémantico-pragmatique : (**nous serons entendus*). Dans ce cas, l'interprétation de l'énoncé changerait nettement. Il ne s'agirait plus de la fonction *audire* ; car « **nous serons entendus* » renferme la fonction *comprendre*. Une formule plus conforme à la fonction *audire* (« *nous allons nous faire entendre* ») reste encore loin d'enlever ce positionnement du sujet de perception. Ainsi, l'énonciateur continue à diminuer sa responsabilité dans le fait d'« être entendu ».

a) Aller + entendre et aller + écouter

Plusieurs chercheurs qui postulent que le verbe *entendre* exclut toute visée de son sujet. Une modalisation réalisée par le semi-auxiliaire « aller » supprime ce fait et attribue une visée à ce verbe à un certain degré :

(83) Odile et moi, nous allons entendre (= écouter) l'interview réalisée par Charlotte Hemingway.

b) Bien / très bien

Le verbe *écouter* est restrictif pour la locution adverbiale « très bien » lorsqu'il est suivi par un complément et/ou une proposition. Le verbe *entendre* qui connaît les deux adverbes (« bien » et « très bien ») subit une restriction sémantique. Alors que *bien* est compatible avec les trois acceptions (*audire*, *comprendre* et *intendre*), *très bien* ne s'emploie que dans les fonctions *comprendre* et *audire* (cf. Franckel et Lebaud, 1990 : 51-55).

(84a) Il écoute bien (ce qu'on lui dit/ quand il veut).

(84b) *Il écoute très bien (ce qu'on lui dit/ quand il veut).

(85a) Il entend bien (ce que je veux dire !)

Turkish Studies

International Periodical For the Languages, Literature and History of Turkish or Turkic
Volume 8/8 Summer 2013



(85b) Il entend très bien (ce que je veux dire !)

c) Pouvoir

Un autre semi-auxiliaire, « pouvoir » conduit aux différentes interprétations implicites selon les verbes *écouter* et *entendre*:

(86) Je peux entendre la lecture du rapport. → Je suis prêt à l'écouter ; je peux le tolérer (donc il s'agit d'une seule focalisation qui se fait sur la qualité du sujet de perception).

(87) Je peux écouter la lecture du rapport. → 1 : Je suis prêt à l'écouter ; 2 : j'estime que le rapport est écoutable (donc, il s'agit de deux focalisations qui s'actualisent sur la qualité du sujet de perception et sur la qualité de I).

3.3. Voir-regarder

3.3.1. Commutation : présence ou absence de visée

Les remarques que nous venons de faire pour le verbe *entendre*, sont aussi compatibles avec le verbe *voir*. Comparé avec le verbe *regarder*, le verbe *voir* ne semble pas avoir une visée (qui efface l'agentivité de son sujet en lui attribuant l'actant de *siège*), et se représenter comme un verbe perfectif. Dans ce cadre, pour le verbe *voir*, nous allons adopter la même démarche suivie pour le verbe *entendre*.

3.3.2. Voir : résultat de la visée (valeur résultative)

En dehors des particularités créées sous l'influence de quelques marqueurs linguistiques et du processus de modalisation, *voir* désigne toujours un résultat, mais non pas une visée. Autrement dit, le verbe *voir* est « l'aboutissement du *regarder* » (Ozouf, 2004 : 10)

(88) *Tout à l'heure, me regardant dans la glace, je me suis trouvé le visage vraiment fatigué.* (Mirbeau cité dans Ozouf, 2004 : 12)

(89) *Le plus insupportable, c'était de voir mon bienfaiteur humilié par ma faute.* (Nothomb, *Stupeur et tremblements*)

3.3.3. Vision subie / vision voulue

Nous avons constaté que dans plusieurs exemples qui mettent en évidence le caractère inopiné du verbe *voir* par rapport au verbe *regarder*, le verbe *voir* constitue toujours une vision subie. Ce fait est souligné par Ozouf de la façon suivante : « *Voir* représente une vision involontaire en face de laquelle *regarder* est une vision délibérée. Dans le cas de *voir*, la vision entre dans le champ de perception tandis qu'avec *regarder*, le sujet oriente intentionnellement le regard vers un objet qui retient son attention. Il y a une forte opposition entre les deux » (Ozouf, 2004 : 12). Illustrons ce fait avec les exemples suivants :

(90) *À un moment, elle a dit quelque chose de drôle, et j'ai ri. J'ai ri à gorge déployée. Et là, je l'ai vue changer de figure.* (Nothomb, *Cosmétique de l'ennemi*)

(91) *J'étais désolée de voir s'interrompre si vite une carrière prometteuse.* (Nothomb, *Stupeur et tremblements*)

Ces exemples mettent au jour l'impossibilité d'une commutation entre le verbe *voir* et *regarder* lorsqu'il s'agit d'une *vision subie*, bien qu'il y ait des cas qui manifestent le contraire lorsqu'il s'agit d'une *vision voulue*, tout comme dans les exemples 28 et 55.

3.3.4. Constructions sémantiques du verbe voir

Nous avons démontré que le sémantisme du verbe *entendre* s'établit sur trois axes (*audire*,

Turkish Studies

comprendere et *intendere*). De ce point de vue, le sémantisme du verbe *voir*, s'actualise dans trois axes : celle de la perception visuelle, que nous allons nommer *videre*, en nous inspirant de la réflexion de Franckel et Lebaud (1990), et celle de *comprendere* (qui inclut plusieurs acceptions : connaître, juger, estimer, croire, comprendre, déduire, conclure, etc.) et celle de *sentir*.

3.3.4.1. *Comprendere*

Tout comme le verbe *entendre*, le verbe *voir* est dépourvu de toute visée. Cependant certains faits linguistiques peuvent rattacher ce verbe à *regarder*. D'où la possibilité de commutation. Il reste toujours à noter que ce cas pose certaines restrictions, et même s'il ne modifie

pas le sens global, il risque de transformer les rôles actantiels et l'aspect des énoncés.

Quand le verbe *voir* s'emploie au sens de *comprendre*, une question indirecte sans marqueur interrogatif peut surgir de la façon suivante :

(92) J'ai mille choses à faire, mes amis, mes enfants, mes lectures... je ne vois pas passer le temps. Vivre à ce rythme me plaît.

Avec "voir comment" nous prenons en charge une question indirecte et implicite qui s'introduit comme "dans quelle mesure ?" :

(93) *Assis enfin dans le salon des colonnes, un peu plus sali, un peu plus fendillé, Omer vit comment bâillait, entre la semelle et l'empeigne, une chaussure de sa mère.* (Adam dans Ozouf, 1996 : 18)

Même si le marqueur "pour" qui s'attache au verbe *voir*, le rend compatible pour une commutation avec le verbe *regarder*, il ne modifie pas l'aspect perfectif du *voir*. D'autre part, dans ce cas, nous ne pourrions parler de la fonction *videre*; le verbe accompagné de la préposition "pour" assume la fonction de *comprendere*:

(94) *Quand on me fait voir dans un paysage un détail que je n'ai pas su distinguer tout seul, il y a là quelqu'un qui a déjà vu, qui sait déjà où il faut se mettre et où il faut regarder pour voir.* (Merleau-Ponty dans Ozouf, 2004 : 11)

Il existe des exemples plus marginaux où il est vraiment difficile de distinguer la fonction *videre* de celle de *comprendere*, car elles sont intrinsèquement associées comme dans l'exemple suivant :

(95) « *Va revoir les roses. Tu comprendras que la tienne est unique au monde. Tu reviendras me dire adieu et je te ferai cadeau d'un secret.* » *Le petit prince s'en fut revoir les roses.* (Exupéry, *Petit prince*)

3.3.4.2. *Videre et sentire*

Le verbe *voir* attribue artificiellement à l'objet patient le statut d'agent-acteur quand il s'emploie dans la fonction du *videre* dans certains contextes. « À moins de le traiter comme un animé, le sujet est dans ce cas démuné de toute propriété perceptive. Il devient le *site* (le support *aveugle*) où se construisent des événements. Dans cette mesure, il en garde en quelque sorte les traces » (Franckel et Lebaud, 1990 : 67).

(96) *Après avoir célébré la créativité de Barcelone en 2004 et Manchester en 2005, la traditionnelle "Carte blanche" à une ville est offerte cette fois-ci à la scène parisienne. L'initiative tombe fort à propos à un moment où la ville qui a vu naître la French touch, à la fin des années 1990, attire de nouveau tous les regards.* (Odile de Plas, *Le succès des Nuits sonores de Lyon*)

La fonction de *sentire* est l'emploi le plus clair du verbe. Accompagné par des indices indiquant l'émotion et les sentiments, le procès renferme une réalisation dans l'esprit, et se manifeste nettement par le contexte.

(97) j'ai vu une certaine inquiétude dans ses comportements.

3.3.4.3. Valeurs engendrées par la modalisation

a) Aller + voir et aller + regarder

Le semi-auxiliaire « aller » qui est l'antécédent du verbe *voir*, renforce la commutation par le verbe *regarder*. Dans ce cas, *voir* assume une intentionnalité. Tandis que le marqueur “si” suivant le verbe *regarder* est suffisant pour construire une interrogation indirecte (dans le sens de *vérifier, contrôler*), la commutation de la même structure par le verbe *voir* exige une modalisation qui se fait comme suit :

(98) J'ai regardé si elle dormait toujours.

(99) Je vais voir si elle dort encore

b) Bien / très bien

Le verbe *regarder* est restrictif pour l'adverbe « très bien ». Le verbe *voir*, qui connaît par contre, les deux adverbes (« bien » et « très bien ») subit tout comme le verbe *entendre*, une restriction sémantique. Alors que *bien* est compatible avec ses trois acceptions (*videre, comprehendere et sentire*), *très bien* ne s'emploie que dans les fonctions *comprehendere et videre* (cf. Franckel et Lebaud, 1990 : 61 – 68)

(100a) Il regarde bien.

(100b) *Il regarde très bien.

(101a) Il voit bien.

(101b) Il voit très bien (« il n'a aucun problème visuel » ; « il voit très bien ce que tu veux dire »).

c) Vouloir et pouvoir

Afin de discerner les restrictions sémantiques des verbes *voir* et *regarder* par la modalisation des verbes *vouloir* et *pouvoir*, nous nous proposons d'observer les séquences suivantes :

(102) Elle veut voir son petit ami.

(103) Elle veut regarder son petit ami.

(104) Je peux le voir. (focalisation sur sujet de perception)

(105) Je peux le regarder. (focalisation sur I)

3.4. Commutation entre *voir* et *entendre*

Nous croyons que les analyses que nous venons de faire pour les verbes « voir-regarder » et « entendre-écouter » mettent l'accent sur les problèmes de commutation. Ici, nous devons établir une comparaison des verbes *voir* et *entendre*, qui se présentent sur un axe commun du fonctionnement sémantique : *comprehendere*. *Voir* et *entendre* constituent deux aspects de l'entendement humain. Il faut rappeler ici que c'est une source de débats qui se trouvent au milieu des approches logiques, philosophiques et linguistiques. Il est donc difficile de porter des jugements précis, même pour celui qui parle le français comme sa langue maternelle. Alors que le verbe *voir* implique une perception visuelle, ce verbe peut bien être commuté par le verbe

Turkish Studies

International Periodical For the Languages, Literature and History of Turkish or Turkic
Volume 8/8 Summer 2013



entendre qui est un verbe de perception auditive, du fait que dans ce contexte, tous les deux s'actualisent sur l'axe de *comprendre*.

(106) Il cache peu son mépris pour les journalistes, les critiques littéraires, ces « *êtres sans oreilles* », qui se permettent de juger alors qu'ils n'entendent rien de la phrase, donc de la littérature. (*Des Livres*, du « *Le Monde* », le 9 novembre 2007, no. 19531, p. 3)

Dans l'exemple 106 une commutation peut être réalisée après avoir modifié les formes syntaxiques, car on dit « *ne voir rien dans / à qqch* » et « *n'entendre rien de qqch* ». Nous pouvons donc résumer qu'une substitution de ces verbes l'un par l'autre dépend du contexte dans la mesure où ils traduisent la connaissance, la compréhension ou bien l'entendement humaine. Encore faut-il noter qu'il existe des séquences dont l'emploi distinctif des vdp n'est interprété que par des locuteurs natifs de la langue française, tout comme les énoncés : « je vois ce que tu veux dire », mais non « *j'entends ce que tu veux dire », alors qu'on emploie bien « j'entends ce que tu dis ».

4. Conclusion

Dans ce travail, nous avons essayé d'analyser certains vdp du point de vue sémantique d'en illustrer les exemples authentiques et fabriqués. Il s'ensuit que l'importance attribuée à ces vdp ne peut être réduite à une simple catégorisation lexicale ni grammaticale, car ceux-ci apparaissent comme les outils efficaces de la communication qui permettent de présenter les particularités typologiques et stylistiques des textes et des discours de tout genre. En outre, il nous faut souligner que les vdp méritent d'être étudiés d'une manière approfondie par d'autres études à visée discursive qui les aborderont comme source de malentendus. Nous avons visé à attirer l'intérêt sur le caractère polysémique de ces verbes qui permettent ainsi la *commutation* entre les verbes couples *voir-regarder* et *entendre-écouter*. Le problème est que cette commutation impose certaines restrictions sélectives du point de vue de l'énonciation, de l'agentivité et de l'aspect verbal. Cela revient à dire que le traitement de la polysémie passe obligatoirement par la contextualisation des énoncés dans lesquels une seule acception du mot sera valable pour maintenir la cohérence textuelle. Selon nous, ce n'est qu'en étudiant de nombreux énoncés et contextes variés comme on peut le constater dans les exemples tels que « l'hôpital touche le nouveau centre de commerce » (optionnellement à l'énoncé : *l'hôpital est adjacent au nouveau centre de commerce*) ; ou que « toutes les chambres regardent la mer » (optionnellement à l'énoncé : *toutes les chambres donnent sur la mer / s'ouvrent à la mer*) ; ou encore « Mme Th. n'entend pas que sa politique financière soit remise en cause » (optionnellement à l'énoncé : *Mme Th. ne veut pas que sa politique financière soit remise en cause*) que les travaux sur ces verbes pourront dépasser les études purement lexicales.

Par ailleurs, tout ce qui a été exposé ici pour les vdp est susceptible d'être prolongé par d'autres études sur une autre partie du discours que le verbe ou encore est-il possible de faire des analyses au niveau textuel afin de dévoiler le(s) sens caché(s) que contiennent les textes.

BIBLIOGRAPHIE

- FRANCKEL, J.Jacques. et LEBAUD, Daniel (1990). Les figures du sujet, À propos des verbes de perception, sentiment, connaissance, Paris: Ophrys
- GREZKA, Aude (2006). "Études du lexique de la perception : bilan et perspectives" *Suvremena Lingvistika*, n° 61, p. 45-67.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1999). L'énonciation, Paris: Armand Colin.
- LEEMAN-BOUIX, D. (2002). Grammaire du verbe français, des formes au sens, Paris: Nathan/

Turkish Studies

International Periodical For the Languages, Literature and History of Turkish or Turkic
Volume 8/8 Summer 2013



VUEF.

NYCKEES, V. (1998. La sémantique, Paris: Belin, coll. Sujets.

OZOUF, Corinne (2004). “Caractère différentiel et relation d’équivalence entre *voir* et *regarder*”, CahierduCRISCON°16. mars 2004, Caen: Presses Universitaires de Caen.

TUTESCU, Mariana (1979). Précis de sémantique française, Paris: Librairie C. Klincksieck.

Turkish Studies

International Periodical For the Languages, Literature and History of Turkish or Turkic
Volume 8/8 Summer 2013

